

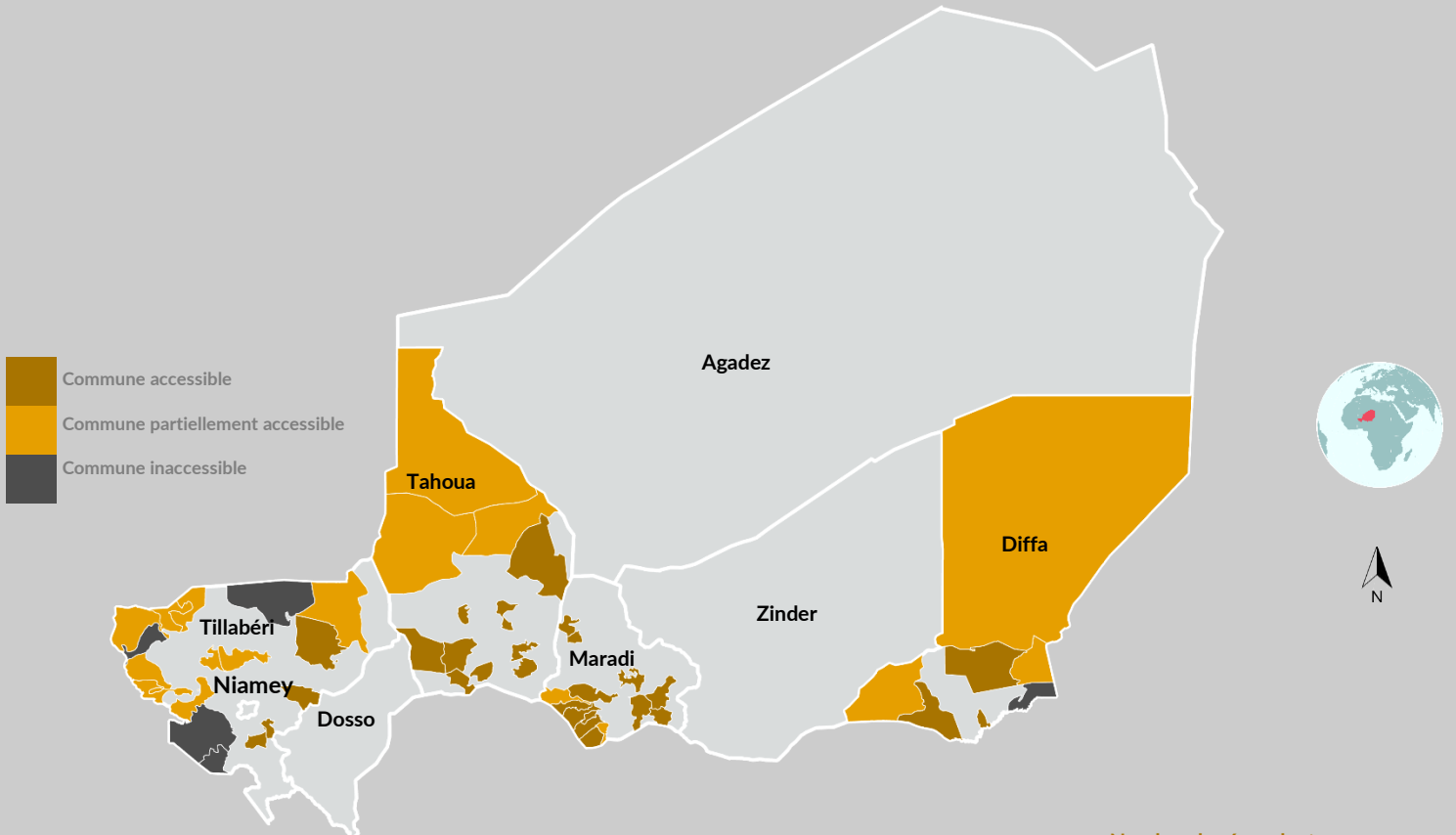
BULLETIN MENSUEL D'ANALYSE

NIGER

RÉGIONS : DIFFA, MARADI, TAHOUA ET TILLABERI

PÉRIODE : MARS 2023

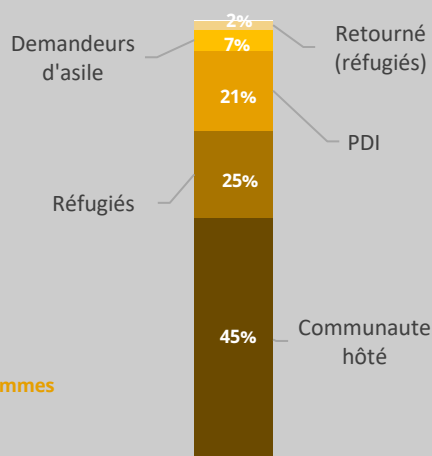
ZONES DE COUVERTURE DE COLLECTE DE DONNÉES



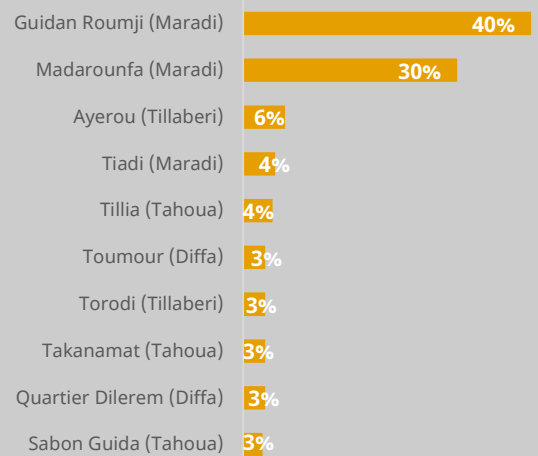
CHIFFRES CLÉS



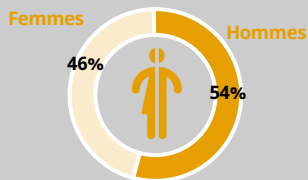
Statut par répondants



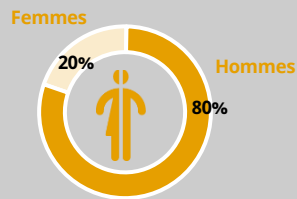
Nombre de répondants par commune (Top 10)



Ménages



Informateurs Clés



Financé par FCDO (Foreign, Commonwealth & Development Office), co-piloté par HCR et DRC au niveau régional et au niveau pays (Niger-Mali-Burkina Faso-Tchad), le projet de monitoring régional de protection (P21) est un outil inter-agences complémentaire aux autres outils de collecte de données du monitoring de protection dans les zones affectées par la crise sécuritaire et humanitaire au Niger (Collecte d'incident, référencement, sensibilisation, mouvement de population) et permet de produire des analyses de protection basées sur des données probantes de perception collectées dans quatre régions du Niger (Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri). Les analyses contribuent à la compréhension de l'environnement de protection au Niger et de :

- Soutenir les acteurs de protection à faire une programmation basée sur des données probantes ;
- Contribuer à une meilleure coordination opérationnelle et transfrontalière ;
- Contribuer à l'effort de mobilisation de ressources ;
- Favoriser un plaidoyer commun pour une meilleure sensibilisation au niveau régional et global sur la crise de déplacement forcé.



CONTEXTE SECURITAIRE ET DE PROTECTION

L'analyse des données de protection au mois de mars 2023 ressort une persistance d'un climat sécuritaire délétère dans les zones suivies par le monitoring de protection. Au-delà des faits et chiffres (nombre d'incidents, nombre de victimes, les mouvements de populations, etc.), rapportés mensuellement, l'analyse des données au fil du temps révèle une crise de protection de plus en plus profonde.

Cela se manifeste par la dislocation et/ou séparation prolongées des familles, une méfiance durable au sein des communautés et un sentiment d'être abandonnée à leurs sors par les garants de droits, sentiment qui s'expriment régulièrement lors des entretiens avec les ménages.

Au cours de cette période, 46% des ménages interviewés disent avoir perdu leur stabilité (familiale, économiques, sociales, etc.), du fait de la crise sécuritaire et humanitaire en cours dans leurs zones de résidence. Ce pourcentage est très élevé chez les déplacés internes où 87% des ménages disent avoir perdu le tout ou une partie de leurs biens et/ou opportunités qu'ils avaient avant la crise.

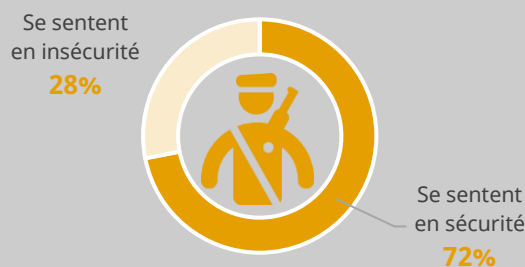
Au mois de mars, 291 incidents sécuritaires et de protection ont été rapportés ayant fait 726 victimes civiles (hommes, femmes, filles, garçons), au niveau des quatre régions suivies par le monitoring de protection. Il faut noter une hausse relative du nombre d'incidents comparativement au mois de février qui avait enregistré 289 incidents et cela explique la volatilité de la situation sécuritaire impliquant la présence des éléments de groupes armés dans les localités frontalières encore habitées. Cela malgré les efforts de sécurisation conduite par les autorités à l'image des opérations de ratissage conjointes avec la force multinationale mixte dans la région de Diffa.

Les régions de Diffa et Tillabéri se sont distinguées en termes du nombre de victimes respectivement 288 victimes dont 39% des réfugiés (agressions physiques, menaces, enlèvements etc.) et 56% des PDI (tueries, enlèvements, extorsions de biens, etc.) et 216 victimes dans la région de Tillabéri, dont la majorité sont des populations hôtes.

28% des personnes interviewées au mois de mars disent ne pas se sentir en sécurité contre 24% au mois de février. Cette hausse du sentiment d'insécurité au sein des communautés s'explique par la fréquence observée de certaines typologies d'incidents, notamment les agressions physiques, les enlèvements contre demande de rançons ainsi que la recrudescence des risques liés aux engins explosifs improvisés (régions de Diffa, Maradi et Tillabéri).

L'environnement sécuritaire et de protection qui a prévalu au mois de mars affecte considérablement les conditions de vies et de bien-être des populations civiles. Les mouvements forcés multiples, la volatilité du climat sécuritaire, la pression sur les ressources naturelles et les difficultés d'accès aux services sociaux de base sont entre autres facteurs évoqués lors des entretiens comme causes qui réduisent continuellement les capacités de résiliences au sein des communautés affectées.

Sentiment de sécurité



Principaux incidents de protection





IMPACTS DES INCIDENTS SECURITAIRES ET DE PROTECTION SUR LES POPULATIONS CIVILES

Au mois de mars 2023, 71% des personnes interviewées au niveau des quatre régions (Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri) estiment que les incidents toutes catégories confondues sont à l'origine des problèmes sécuritaires et de protections qui affectent leurs communautés. L'analyse des données de protection met en évidence des typologies constantes d'incidents sécuritaires (assassinats/meurtres, enlèvements, coups et blessures, agressions physiques, etc.) et de protection (viol, agression sexuelle, menaces, ultimatum, violences psychologiques, etc.), rapportées régulièrement par les sources du monitoring de protection.

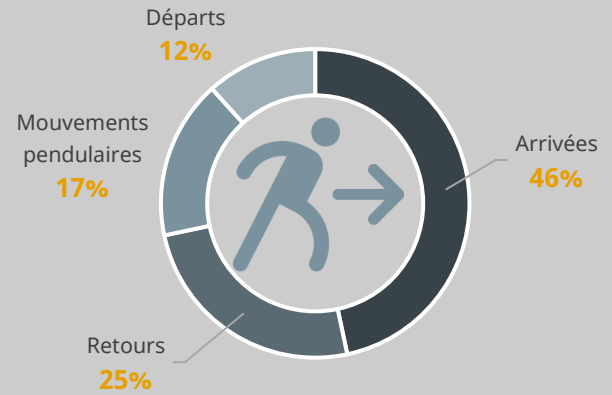
Il ressort des données du monitoring de protection que les populations civiles sont les premières victimes des incidents sécuritaires et de protections. Au mois de mars, 291 incidents ont été dénombrés au niveau des quatre régions, dont entre autres 24 cas d'enlèvements de personnes, 23 cas d'agressions physiques, 12 cas d'assassinats/meurtres, 81 cas d'extorsion de bien et 3 cas d'explosions d'engins explosifs improvisés (EEI). 89% des auteurs sont des groupes armés non étatiques.

Ces incidents provoquent régulièrement des mouvements de populations multiples et accentuent la peur et la pression psychologiques au sein des communautés. 32% des personnes interviewées au cours de cette période disent rencontrer des difficultés de mobilités, en raison des menaces et risques d'incidents sécuritaires et de protection qui existent dans leur environnement immédiat et dans les zones de résidences.

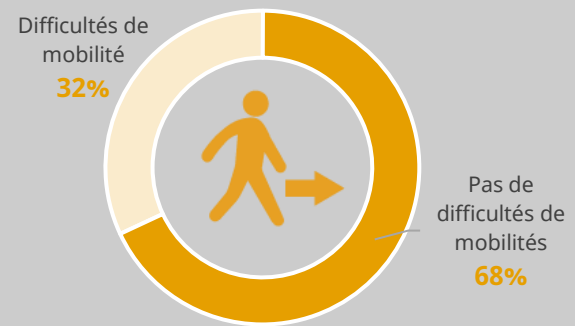
Il faut noter aussi que 36% des ménages interviewés au niveau des quatre régions disent avoir été effectués au moins un déplacement interne au cours des 30 derniers jours qui précèdent l'enquête. 46% des mouvements sont primaires, 12% sont des mouvements secondaires, 25% retours dans les zones d'origines et 17% des mouvements pendulaires. Les principales causes à l'origine de ces mouvements sont dues aux incidents sécuritaires (attaques, menaces, ultimatum, etc.).

Au-delà des impacts immédiats (mouvements internes, perte d'un proche, traumatismes, etc.), il ressort des résultats d'entretiens avec les ménages et informateurs clés que les incidents sécuritaires et de protection laissent au sein des communautés des fractures familiales, contribuent à l'effritement du tissu social, exacerbe les tensions intercommunautaires, etc.

Typologies de mouvements observés



Liberté de mobilité



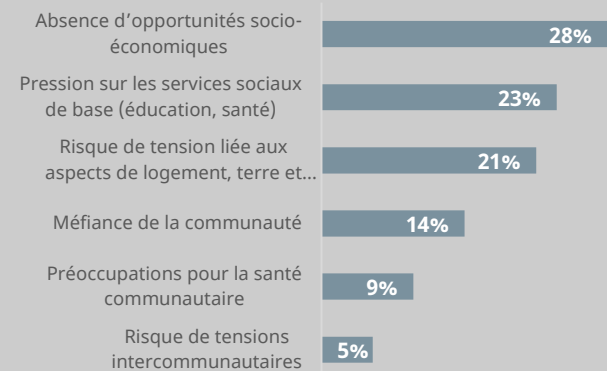
SOLUTIONS DURABLES

Selon les données sur la situation des mouvements de populations de OCHA au 10 mars 2023, 41 793 déplacés internes sont retournés dans leurs zones d'origine. Ces retours sont volontaires et concernent particulièrement les régions de Diffa et Tillabéri et cela rentre dans le cadre de la politique mise en œuvre par les autorités pour les solutions durables aux situations de déplacements forcés au Niger. Il faut noter que des efforts sont en cours de la part des autorités et des acteurs humanitaires pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de solutions durables au Niger. 89% des personnes interviewées souhaitent le retour des déplacés forcés dans leurs zones d'origines.

Pour ce qui est de l'intégration des déplacés forcés au sein des communautés d'accueil, 19% des personnes interviewées disent être inquiètes du fait de la présence des réfugiés et/ou déplacés internes. Les personnes interviewées mentionnent également, la rareté des opportunités économiques, la pression sur les services sociaux de bases, la méfiance de la communauté d'accueil vis-à-vis des déplacés et réfugiés.

45 villages sont actuellement concernés par le retour des PDI (SitRep, OCHA au 10 mars), dans les régions de Diffa et Tillabéri et il ressort des données de protection que les conditions sécuritaires sont volatiles et les risques d'exactions suivies de nouveau déplacement sont élevés du fait de la présence pesante des groupes armés dans ces zones retours malgré les efforts de sécurisation entrepris par les autorités. 87% des ménages PDI disent avoir perdu tout ou partie de leurs biens et/ou opportunités qu'ils avaient avant la crise, ce qui accentue les défis de la reconstruction.

L'intégration des déplacés forcés dans la communauté





La dégradation de l'environnement sécuritaire et les conditions de vie difficiles pour les ménages continuent d'affecter les enfants. 43% des personnes interviewées soutiennent que les enfants courent les mêmes risques sécuritaires (enlèvements de personnes, viols, tueries, violence, etc.), que les adultes, contre 39% au mois de février 2023.

Cette hausse sensible observée au cours des trois derniers mois de cet indicateur illustre la perception des communautés sur les dangers et risques auxquels font face les enfants. 13% des personnes interviewées disent avoir connaissance des enfants séparés/non accompagnés au niveau des quatre régions et cet indicateur est aussi en hausse constante au cours des 3 derniers mois passant de 9 à 13%.

L'environnement de protection des enfants reste particulièrement préoccupant dans les régions de Maradi et Diffa où en plus des menaces multiples qui pèsent sur les enfants, les incidents relatifs aux enlèvements d'enfants contre demande de rançons sont constamment rapportés par les sources du monitoring de protection.

Au mois de mars, 12 enfants dont 11 garçons et 1 fille ont été victimes d'enlèvements par les groupes armés dans la région de Diffa et ces élèvements sont la plupart motivés par les demandes de rançons contre libération. De plus en plus de sources de monitoring protection évoquent des faits d'agressions sexuelles, rapportés par les victimes libérées contre paiement de rançons.

Pour ce qui de la région de Maradi, les incidents relatifs aux enlèvements d'enfants contre demandes de rançons ont pris de l'ampleur au cours des 4 derniers mois. Au mois de mars 8 enfants dont 7 filles et 1 garçon ont été victimes directes d'enlèvements, de viols et de meurtre. Il faut noter ces typologies d'incidents affectant les enfants figures parmi les 6 violation des droits de l'enfant de la résolution 1612 des Nations Unies.

Connaissance de cas d'enfants séparés/non accompagnés



VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE (VBG)

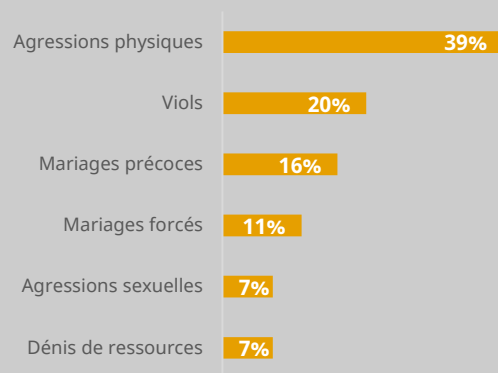
30% des personnes interviewées disent avoir connaissance des cas VBG au sein de la communauté au cours des 30 derniers jours qui précèdent l'enquête. 45% des interviewées affirment qu'il existe des endroits où les femmes/filles ne se sentent pas en sécurité et cours des risques de VBG. Les endroits cités sont entre autres, hors de la communauté qui représente 27% des endroits à risques, dans les champs au tour des villages 25% et en allant chercher du bois 25%.

Ces données de perception sont corroborées par les sources du monitoring de protection notamment sur la sévérité de protection en lien avec les VBG. Au mois de mars 39% des cas de VBG connus au sein des communautés sont des agressions physiques, 27% des viols/agressions sexuelles, 27% de mariages précoces/forcés.

Au cours de cette période, 8 cas de viols et agressions sexuelles, 43 agressions physiques, 35 mariages d'enfants et forcés ont été rapportés au niveau des quatre régions suivies et la récurrence du nombre des cas de viols/agressions sexuelles rapportés dans les régions de Diffa et Maradi est alarmante. Dans la région de Tillabéri, les agressions physiques contre les femmes/filles et les mariages forcés attribués aux éléments de groupes armés restent constants et régulièrement rapportés par les sources du monitoring protection.

Il ressort également des données du monitoring dans la région de Diffa, qu'en plus des demandes de rançons les personnes enlevées par les groupes armés seraient aussi victimes d'agressions sexuelles particulières les femmes/filles.

Principaux cas de VBG



MESSAGES CLES

La prévalence des enlèvements d'enfants contre demandes de rançons en particulier dans les régions de Diffa et Maradi est préoccupante et mérite la mise en place de mécanismes de soutiens et d'accompagnement des victimes libérées et leurs familles de la part des acteurs de protection. Ces incidents figurent par ailleurs parmi les 6 violations graves des droits de l'enfant de la résolution 1612 des Nations Unies.

La recrudescence des incidents liés aux explosions des engins explosifs improvisés (3 cas EEI rapportés), observée au mois de mars dans la région de Tillabéri, nécessite des actions de préventions et de sensibilisation des populations civiles pour minimiser les risques et dommages éventuels de la part des acteurs de lutte anti-mine.

Face au nombre de plus en plus croissant de cas de viols, d'agressions sexuelles, de mariages d'enfants et forcés (Tillabéri, Maradi et Diffa), il existe peu ou pas de réponses holistiques dans les zones affectées. De ce fait une attention particulière doit être portée par les acteurs de protection et les bailleurs sur la mise en œuvre de réponses holistiques de préventions et de prise en charge des VBG.